

EDITO

Rendez-vous en octobre :

- Aux assemblées générales des associations de la commune (Fleurs, Culturelle et Pétanque), dont certaines renouvelleront à cette occasion leur bureau. Appel aux bénévoles ! Bravo à tous ceux qui donnent de leur temps pour animer le village par le biais de ces associations.

- Au forum de l'emploi organisé par la CCRC (Communauté de commune de la région de Condrieu) et le pôle emploi de Givors.

Il est important de vous rappeler que la CCRC dispose de diverses offres d'emploi et que vous pouvez vous faire accompagner dans vos démarches (de la réalisation d'un CV à la création d'entreprise, prêt de scooter...)

Thierry Sallandre

AGENDA : OCTOBRE

Samedi 3/10 de 9h à 15h : déchetterie mobile (parking du cimetière)

Lundi 5/10 à 14h30 : Assemblée Générale des Fleurs à la salle des fêtes

Vendredi 9/10 à 20h30 : Séance du Conseil Municipal

Samedi 10/10 à 9h30 : Formation CPIE (étude des amphibiens et création d'une mare)

Mardi 13/10 de 14h à 18h : début saison de BELOTTE organisée par l'association des Fleurs

Jeudi 15/10 de 8h30 à 12h : Forum de l'emploi à Condrieu

Vendredi 16/10 : dernier jour de l'enquête publique de révision du PLU des Haies

Vacances scolaires du vendredi 16/10 au soir au lundi 2/11 au matin

Vendredi 23/10 à 18h : Assemblée Générale de l'Association Culturelle à la salle des fêtes (prévision 2015/2016, école de musique, spectacle divers, fête de la musique, etc.)

Samedi 24/10 à 10h : Assemblée Générale de la Pétanque puis repas et concours

Changement d'heure (-1h) la nuit du samedi 24 au dimanche 25/10

COUPURE D'ELECTRICITE

En raison de travaux par ERDF, des coupures d'électricité sont possibles le :

jeudi 15 octobre de 8h30 à 10h30

dans les lieux-dits suivants :

- Mincieux
- Grimot
- La Casson et Chemin de La Casson

RECUP POUR ARTS PLASTIQUES

L'activité Arts Plastiques proposée pendant le temps périscolaire après l'école souhaiterait récupérer des petits objets, emballages, contenants, petits matériaux, liens, fils de fer... résistants aux intempéries, afin de réalisations futures.

Les objets peuvent être déposés à la **garderie jusqu'au 16 octobre** (tous les matins de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h à 18h30)

MARE AUX AMPHIBIENS

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des monts du Pilat organise une **initiation à l'observation des crapauds, grenouilles, salamandres, tritons...** et découverte de l'importance de ces animaux pour un jardin au naturel.

Créez pour l'occasion une mare pour les accueillir.

Gratuit



Samedi 10 octobre

Salle des fêtes des HAIES

à partir de 9h30 jusqu'à 16h30

pause midi : pique-nique apporté par les participants (ou retour chez soi)

Équipement (bottes, pelle, pioche...)

Sur réservation avant le 9 octobre 2015.

Tél : 04 77 40 01 40

CADRE DE VIE

Enquête publique révision PLU commune de « Les Haies »

Une enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme des Haies se tiendra du 14 septembre 2015 au 16 octobre 2015, soit sur une durée de 33 jours.

Monsieur Gérard FROLIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Lyon et Monsieur Rémy BERNARDEAU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie des Haies aux jours et heures suivants :

- Les lundis et mercredis de 13h à 17h,
- Les mardis de 8h30 à 12h,
- Les vendredis de 16h30 à 19h,

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou adresser toute correspondance écrite au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie des Haies, 450 Rue des Champs blancs 69420 LES HAIES. Il pourra également rencontrer le commissaire enquêteur lors des permanences suivantes :

- Vendredi 9 octobre 2015 de 16h30 à 19h,
- Vendredi 16 octobre 2015 de 16h30 à 19h.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du plan local d'urbanisme.

Toute information relative à la révision du plan local d'urbanisme peut être demandée à Madame le Maire des Haies.

AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT

A l'initiative de la communauté de communes de la Région de Condrieu, une action publique visant à **l'amélioration de l'habitat au sein du parc privé** a été mise en place depuis mai 2015. Cette politique, qui s'inscrit dans le cadre du programme national « **Habiter Mieux** », permet aux ménages de bénéficier d'un accompagnement dans leur projet de travaux selon plusieurs thématiques :

- Les économies d'énergie / La mise aux normes des logement / Le maintien à domicile
Le développement du parc de logements locatifs

Pour cela, certaines conditions doivent être respectées, notamment :

- Votre logement doit avoir plus de 15 ans
- Vos ressources doivent être inférieures au plafond fixé nationalement
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels (fournitures et pose)
- Le propriétaire bailleur doit s'engager à louer pendant 9 ans selon un plafond de loyer

Les aides peuvent aller de 25% à 50% du montant des travaux subventionnables.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir reçu l'accord de tous les financeurs. Habitat & Développement Centre-Est, qui deviendra au 1er octobre 2015 SOLiHA Centre-Est, est une équipe d'animation composée de spécialistes habitat. Elle est mise à **vosre disposition gratuitement**, pour vous informer, vous conseiller, constituer les dossiers des demandes d'aides...

Si vous envisagez de réaliser des travaux, n'hésitez pas à les contacter :

Coordonnées : 24 Avenue Joannes Masset - Bâtiment 3 - 69009 LYON (04.72.53.59.90)

Vous pouvez également vous renseigner lors de permanences tenues tous les mois, de 10H à 12H, sans RDV :

Mairie de Condrieu : 23 octobre / 18 décembre 2015

Mairie d'Echalas : 20 novembre 2015

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Association des FLEURS

L'Assemblée Générale aura lieu

le lundi 5 octobre à 14h30

à la salle des fêtes.

En vue du renouvellement du bureau, toutes les personnes qui souhaiteraient être bénévoles pour le fleurissement de la commune sont invitées.



BELOTTE

L'association des FLEURS ouvrira la saison de BELOTTE

le mardi 13 octobre

à la salle des fêtes

de 14h à 18h.

Puis tous les mardis.

Inscription sur place.

Après-midi convivial ouvert à tous.



PETANQUE

La saison de Pétanque se terminera par
l'Assemblée Générale le samedi 24 octobre à 10h
à la salle des fêtes.

Elle sera l'occasion de renouveler le bureau.

Toutes les personnes souhaitant faire partie de l'association sont conviées.

Elle sera suivie d'un **repas** ouvert à tous

(5€ pour les sociétaires, 20€ pour les non sociétaires).

Un concours (ou des jeux de cartes dans la salle selon la météo) sera organisé l'après-midi.

Inscriptions et renseignements tous les mercredi et samedi de 14h à 18h au jeu de boule ou auprès de JP BONY : Tél. 04.74.87.86.24



PAROISSE FREDERIC OZANAM :

La messe dominicale à l'église des Haies a lieu habituellement, le premier dimanche de chaque mois.

Dimanche 4 octobre à 10h30 : messe dans notre village.

Pour consulter le mensuel « La Coccinelle », avec les heures des messes :

<http://www.paroisseozanam-payscondrieu.info/les-medias/la-coccinelle>

Une **permanence** a lieu chaque 1er et 3e samedi du mois à la cure des Haies de 9h30 à 11h pour les projets de mariage, baptême, intention de messe - Tél. 04.74.87.87.15



ENQUETE : BESOINS MODE DE GARDE EN HORAIRES ATYPIQUES

Les élus de votre communauté de communes souhaitent étudier la situation des familles qui doivent concilier un emploi aux horaires atypiques (avant 7h30 et/ou après 18h30 et le week-end) et un mode d'accueil pour leurs jeunes enfants.

Cette étude permettra de recenser le nombre de familles concernées et de mesurer le type de difficultés rencontrées par ces familles et/ou les solutions qu'elles mettent en œuvre.

Enfin, le groupe de travail chargé de cette problématique tentera de trouver des solutions adaptées au bien-être des jeunes enfants.

Votre réponse doit être faite directement en ligne sur le site :

<http://cc-regiondecondrieu.fr/petite-enfance/accueil>

EMPLOI

LA MIFIVA (Mission Intercommunale pour la Formation et l'Insertion dans la Vie Active)

Une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, partagée entre l'Etat, la Région, ainsi que les Collectivités Territoriales et Locales.

La MIFIVA couvre le territoire Rhône Sud. Elle accompagne, dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale, les jeunes entre 16 et 25 ans, demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi, avec ou sans diplômes. Les questions traitées sont celles liées à l'**orientation, au projet professionnel, à l'emploi, à la formation, à l'information (santé, accès au logement ...etc).**

En lien avec des partenaires, les conseillers de la Mission Locale, au cours d'entretiens individuels ou collectifs :

- aident à l'élaboration de projets professionnels, construisent, avec les jeunes, des parcours de formation, accompagnent les jeunes dans la recherche d'emploi en les mettant en relation avec des entreprises et en assurant la formation aux techniques de recherche d'emploi : rédaction de CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, et organisation de périodes d'immersion en entreprise.

Au delà de l'emploi et de la formation, d'autres questions relatives à la vie quotidienne peuvent être traitées. Qu'il s'agisse de la santé, du logement, de la mobilité, de l'accès aux droits et à la citoyenneté, de l'accès à la culture et aux loisirs.

Accompagnement des jeunes de la CCRC

L'antenne de la MIFIVA est basée au sein de l'espace emploi jeunesse de la CCRC

(15 rue des granges - 69420 Condrieu)

ce qui permet un travail en partenariat avec les services jeunesse et emploi.

271 jeunes de la CCRC ont été accompagnés en 2014. 51% ont un niveau bac et plus, 33% ont un niveau CAP-BEP et 15% n'ont aucun diplôme.

Les jeunes viennent à la Mission locale pour trouver un emploi. Leur méconnaissance du marché du travail les incite à penser qu'ils peuvent y accéder simplement avec leurs acquis. Les entretiens individuels avec leurs conseillers ainsi que les actions de préparation collectives servent à les aider à mesurer la distance qu'il y a entre leur niveau et les exigences de l'entreprise ainsi qu'à les préparer à occuper un emploi dans de bonnes conditions.

En 2014, 109 jeunes accompagnés par la Mission Locale sur la CCRC ont accédé à l'emploi.

Une grande partie des jeunes accompagnés sortent du système scolaire sans qualification ou avec un diplôme très généraliste. Certains n'ont aucune idée de métier à exercer, d'autres souhaitent s'orienter vers des métiers qui correspondent à leurs aspirations. Le travail de la Mission Locale consiste à les aider à choisir une orientation professionnelle réaliste et réalisable.

Pour certains d'entre eux dont le projet professionnel est mûr, la formation professionnelle apporte le complément nécessaire à l'accès à l'emploi. Néanmoins pour plus de la moitié d'entre eux, il s'agit d'abord de remises à niveau, de pré qualifications avant d'envisager la qualification.

En 2014, 35 jeunes ont accédé à la formation dont 18 en qualification.

D'autres jeunes sollicitent une aide plus sociale comme la santé, le logement...etc.

FORUM DE L'EMPLOI

La Communauté de Communes de la Région de Condrieu et le Pôle Emploi de Givors s'associent pour un forum de l'emploi. Venez rencontrer les entreprises du secteur qui recrutent ainsi que des partenaires de l'emploi qui vous conseilleront sur vos recherches d'emploi.

Judi 15 octobre 2015

de 8h30 à 12h - Salle de l'Arbuel - 69420 CONDRIEU

JEUNESSE

ANIM JEUNES DU 19 AU 30 OCTOBRE 2015

Les activités sont ouvertes à tous les jeunes de la CCRC âgés de **11 à 17 ans**.

Pour voir le programme des animations, consulter le site :

<http://cc-regiondecondrieu.fr/jeunesse-emploi/espace-jeunesse/les-11-17-ans/les-anim-jeunes>

Inscriptions uniquement en ligne ou à l'accueil de l'Espace Jeunesse **jusqu'au 14 octobre 2015**

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne sur le site de la CCRC :

www.cc-regiondecondrieu.fr

Tél : 04 74 56 89 46

DECHETTERIE MOBILE

La déchetterie mobile sera aux Haies le **samedi 3 octobre de 9h à 15h** (près du cimetière).

Déchets acceptés :

encombrants, déchets verts, cartons et ferrailles.

Déchets refusés : déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, toxiques), déchets d'équipement électrique ou électronique (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision, sèche cheveux,....). Ils doivent être emmenés à la déchèterie d'Ampuis.

Nous vous rappelons que le **brûlage des déchets verts est interdit**. Ils doivent être déposés en déchetterie.

DECHETERIE D'AMPUIS

Adresse : Verenay, rue du Stade, 69420 AMPUIS

Ouverture :

du mardi au vendredi : 14h/18h30
lundi et samedi : 8h30/12h et 14h/18h30.

Accès sur présentation de la carte d'accès nominative.

Accès gratuit pour les particuliers.

Vous n'avez pas votre carte ?

Demandez-la à la Communauté de Communes de la Région de Condrieu - 1 Place des droits de l'Homme
69420 Condrieu
TEL : 04-74-56-89-40

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le Frelon Asiatique est de plus en plus présent sur le territoire de notre région et constitue une menace sérieuse pour les population d'abeilles ainsi que la sécurité des personnes.

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, en partenariat avec les structures compétentes (Fédération Régionale des Groupements de Défenses Sanitaires et Fédération Régionale de Défense contre les Organismes nuisibles) poursuit la lutte contre ce nuisible.

Vous suspectez sa présence ?

- Prenez une photo de l'insecte ou du nid
- Contactez : GDS 69 : 04 78 19 60 60 ou Fredon RA : 04 37 43 40 70.
Mail : frelonasiatique@fredonra.com
Accès à la fiche descriptive : http://www.fredonra.com/librairies-de-documents/?catd=174&t=pdf_fichtech&submit=Afficher
- En cas de découverte d'un nid, **il ne faut surtout pas essayer de le détruire seul** mais le déclarer au GDS qui s'assurera qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et fera procéder par le SDIS à sa destruction dans de bonnes conditions de sécurité.



AGRICULTURE

Suite à la sécheresse qui s'ajoute aux problèmes économiques rencontrés par les éleveurs, le Conseil Départemental du Rhône a voté une aide de 2.5 millions d'euros:

- 1ère aide forfaitaire pour toutes les exploitations
- 2ème aide qui sera débloquée ultérieurement pour l'achat de fourrage